



## 1<sup>ère</sup> modification du PLU - rapport du Commissaire Enquêteur



Par arrêté n°2021-09-11 en date du 29 septembre 2021, le Maire a prescrit la 1<sup>ère</sup> modification du PLU approuvé le 25 février 2020. Cette procédure a donné lieu à une enquête publique du 22 juin au 22 juillet 2022.

**Le commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions que vous pouvez consulter ci-dessous.**

Consultez ici le rapport du commissaire enquêteur.

Consultez ici les conclusions du commissaire enquêteur.

Consultez ici les annexes du rapport.